

Situation industrielle de l'entreprise :

B34 : fin de montage des cheminés, 60% avancement Armement, avec un planning tendu sur les pré-visites et épreuves. Mise en route chaudières mi-juillet, et Diesels début septembre. Le problème sur le stabilisateur Bd sera résolu lors de la mise à sec du Navire courant semaine 32 à 33. Une demande tardive du client de modification des locaux publics de la rue Arrière mobilise une équipe dédiée, essayant de ne pas trop perturber les travaux en cours dans les zones adjacentes.

J34 : avancement études à 78% côté DT, avec encore beaucoup de modifications à traiter. Avancement Fabrication 63%, Montage Coque 16% (5 Blocs posés), 6% en Armement.

F34 : l'avancement de la Fabrication de Px aux Chantiers CRIST, en Pologne est à 60%.

G34 : l'avancement de la Fabrication des Px du tronçon flottant aux Chantiers CRIST est à 18%.

P34 : l'Armement des 2 premiers Blocs est en cours au PM, le 3^{ème} Bloc est en Peinture. La barge qui doit embarquer le P34 en juillet est arrivé dans la Forme B. La partie Jacket est en cours de Fabrication à Anémos et chez *TISSOT*. Les pré-travaux d'installation en Mer du Nord ont débuté.

Q34 : la Fabrication du Bloc Top Side est achevée, peinture prévue en juillet. La mono-pile est achevée, et la fabrication de la « J-TUB Cage » est en cours en Espagne, mais planning tendu ! L'installation complète est prévue au mois d'août en Mer du Nord.

Vente des Chantiers :

Suite à la vente des parts STX à Fincantieri le 19 mai dernier, la nouvelle répartition du capital entre les différents acteurs du dossier n'est pas encore réalisée. Des discussions sont en cours entre l'Etat Français et l'Etat Italien, sachant que le droit de préemption de l'Etat Français court jusqu'à la fin du mois de juillet...DCNS vient également tout récemment de changer de nom, pour s'appeler dorénavant *Naval Group*...

Pour la CGT, toutes ces tergiversations et discussions dans les hautes sphères ne doivent pas nous faire oublier nos préoccupations premières : le futur contenu social de notre entreprise et les conditions de vie au travail doivent rester les priorités pour lesquelles il faudra se battre collectivement pour les voir évoluer, dans le bon sens.

Tableau de Bord Social :

A fin Mai 2017 : Effectif inscrit : 678 Cadres, 990 ATAM, 926 Ouvriers et 50 Alternants, Total : 2638.
Effectif présent : 670 Cadres, 973 ATAM, 880 Ouvriers et 50 Alternants, Total : 2567.

En CDI, nous arrivons donc à 25.7% de Cadres, 37.5% d'ATAM, et 35.1% d'Ouvriers.

On constate qu'il y a toujours près de 250 intérimaires Ouvriers, soit 28% de l'effectif Ouvrier en CDI !

Malgré la confirmation récente de commandes, qui conforte notre carnet de commande à 10 ans, on constate toujours un recours élevé à la main d'œuvre précaire. C'est pourquoi vos élus CGT ont déclaré :

« Le tableau de bord social est l'occasion de confronter les chiffres des effectifs du site et les réalités de terrain vécues par les salariés eux-mêmes.

Alors que les commandes de navires sont confirmées, nous avons un plan de charge stable qui doit permettre de mettre en œuvre un plan d'embauche massif en CDI avec un statut attractif.

Vous vous êtes donné pour objectif de faire passer l'effectif à 1100 ouvriers, à fin 2018. Cela n'est pas suffisant, mais même cela risque de ne pas être atteint.

Le recours massif à l'intérim, pour un plan de charge à 10 ans n'est pas justifié. L'âge moyen des effectifs ouvriers et le faible effectif fait craindre de grosses difficultés notamment en production. La direction fait peser sur l'ensemble du personnel des contraintes de flexibilités horaires (horaires décalés, heures supplémentaires obligatoires) qui n'aident pas à de bonnes conditions de travail et de vie personnelle. Ce n'est pas une solution.

D'autre part, les faits sont que de jeunes embauchés quittent l'entreprise au bout de quelques mois, faute d'attractivité du statut. Un turn-over important existe également dans les milieux techniciens.

Au total depuis début 2017, 20% des départs de l'entreprise sont le fait de démissions, c'est un mauvais signe autant pour ceux qui partent que pour ceux qui restent.

La CGT réitère sa demande d'augmenter les effectifs en CDI de façon plus massive, y compris par la ré-internalisation d'activités aujourd'hui sous-traitées, et dans des conditions sociales revalorisées.

Rapport technique Annuel du Service Médical :

Le rapport technique du Service Médical annuel nous a été présenté ce matin : ce rapport relate l'activité du service de santé pour l'année 2016. Sur ce rapport, la CGT a fait la déclaration suivante :

« Le constat est fait dans ce rapport d'une situation de malaise dans l'organisation du travail au sein du service de santé. Cela fait écho à la CPN traitant d'un projet de forfaitisation des infirmières. Pour la CGT, la solution ne passe pas par la forfaitisation, qui risque fortement d'augmenter la charge et le temps de présence des infirmières, mais par l'embauche de trois postes infirmiers et non pas deux comme cela semble être prévu. Nous demandons aussi que l'embauche d'un nouveau médecin du travail se fasse urgemment.

Concernant les inaptitudes, nous continuons de revendiquer, au-delà des solutions individuelles, une véritable politique de reclassement professionnel. La ré-internalisation d'activités aujourd'hui sous-traitées est une nécessité aussi de ce point de vue.

Les problèmes d'âge, notamment en population ouvrière, les travaux spécifiques (le rapport indique clairement des risques de TMS à termes liés à l'augmentation de la productivité à BRAIS) et bien d'autres exemples dans d'autres secteurs, montrent que la santé au travail passe aussi par l'emploi. »

Questions diverses :

Changement d'horaires :

- **Anémos** : Quart Nuit pour 5 à 10 personnes en juillet sur Jacket P34.
- **Dir. Armement** : le secteur Accessoires Coque sera ouvert pendant la période de fermeture estivale.

Réaménagement des Bureaux d'études:

- Des travaux doivent être effectués sur le plateau études en J01. Espérons qu'il ne s'agira pas d'un simple coup de peinture, et d'un déplacement de tables. Plus d'info au prochain CE, mais le manque de consultation du personnel concerné nous laisse émettre quelques réserves...

Nouveaux Horaires TER SNCF:

- **Un chamboulement complet des grilles horaires** s'applique dès le lundi 03 juillet, entraînant des **temps de transport quotidiens rallongés pour certains de plus de 40 minutes par jour**, et des horaires de trains ne correspondant pas aux heures d'embauches/débauches des salariés.

Une demande d'ajustement de ces horaires a été faite par vos élus CGT, mais à ce jour, aucune réponse satisfaisante n'a été apporté, ni par la SNCF, ni par la Région Pays-de-Loire, ni par la Direction qui n'a pas souhaité de son côté assouplir les horaires d'embauche pour les salariés concernés...

Prochain comité d'entreprise : mercredi 19 Juillet